

Dossier

**Quelle politique
environnementale
à Saint-Jean-de-Monts ?**

Zoom

**De Saint-Jean-de-Monts
aux podiums
internationaux :
la réussite
de nos champions**

En action

**Concevoir
le futur
Orouët :
le projet
se poursuit**

En action

**Soutenir la
santé mentale :
la Ville de
Saint-Jean-de-Monts
se mobilise pour les Montois**



Édito

Chères Montoises, chers Montois,

En ce mois de décembre, le monde tourne son regard vers les États-Unis où les récents résultats de l'élection présidentielle nous questionnent. Cet événement, reflet des enjeux démocratiques contemporains, nous rappelle qu'il convient de prendre nos responsabilités – chacun à notre niveau – pour faire vivre pleinement les valeurs républicaines et renforcer les principes de solidarité qui nous rassemblent.

En Vendée, à Saint-Jean-de-Monts, nous poursuivons nos engagements en faveur de la santé et du bien-être de chacun. L'ouverture de L'ÎLE Ô GEM, espace d'entraide destiné aux personnes touchées par des troubles psychiques, incarne cette ambition de bâtir une ville inclusive et solidaire, où chacun peut trouver un lieu d'accueil et de partage.

Parce qu'agir ensemble, c'est aussi garantir la sécurité de chacun, nous avons mené une campagne dédiée aux jeunes cyclistes. Celle-ci a permis de rappeler les bonnes pratiques – comme le port du casque ou l'utilisation d'équipements lumineux – et de distribuer des kits de sécurité. Ces actions, simples mais essentielles, témoignent de notre volonté de protéger les plus jeunes dans leurs déplacements, particulièrement en cette période où les jours raccourcissent.

Nous construisons aussi l'avenir de nos enfants à travers une politique environnementale ambitieuse portée par notre feuille de route #Saint-Jean-de-Monts 2030. Protéger nos espaces naturels, réduire notre consommation énergétique grâce à un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) ou encore préserver la biodiversité : ces engagements façonnent un cadre de vie durable. Pour aller plus loin, un projet de réseau de chaleur est à l'étude, avec pour objectif d'alimenter plusieurs bâtiments municipaux en énergie durable et de renforcer notre transition écologique.

Nous agissons également pour notre cadre de vie. Au-delà des travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes – particulièrement importants mais nécessaires au niveau du Bd Maréchal Leclerc – le Plan Local d'Urbanisme (PLU), en cours de révision, intègre un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document stratégique vise à préserver notre identité unique – alliant attractivité balnéaire, activité agricole et patrimoine naturel – tout en répondant aux défis climatiques et en favorisant une croissance harmonieuse pour notre commune dans les années à venir.

À ce titre, le projet d'Orouët – après plusieurs phases de concertation ayant rassemblé près de 300 participants – entre dans une étape décisive. Après l'analyse par les habitants de 3 scénarios d'aménagements, les futurs travaux transformeront notamment le cœur d'Orouët en un quartier plus accueillant et apaisé tout en intégrant des enjeux de durabilité. Merci à tous ceux qui, par leur implication et leurs idées, contribuent à dessiner ce futur commun.

Enfin, 2024 a été une année de fierté pour nos sportifs. Félicitations à Johann Bonneau, qui a défendu nos couleurs lors des championnats du monde de sport adapté Virtus, et à Léo Bergère, médaillé de bronze en triathlon aux Jeux Olympiques de Paris. Leurs performances – fruits de leur talent, de leur travail et du soutien des infrastructures et associations locales – illustrent la dynamique qui anime notre commune. À travers leur parcours, c'est tout Saint-Jean-de-Monts qui brille sur la scène nationale et internationale.

Je vous invite à venir participer à la cérémonie des vœux à la population, qui se tiendra le 11 janvier à 17h au Palais des Congrès Odyssea. Ce sera l'occasion de partager un moment de convivialité, de parcourir le bilan de l'année écoulée et de découvrir ensemble nos projets pour l'année à venir.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous adresse mes meilleurs vœux.

Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts



“ Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous adresse mes meilleurs vœux. ”

Sommaire



4



8



18



22



20



24

2 Édito

4 Février Fantasy : des mondes imaginaires à la Médiathèque

6 En bref

8 Quelle politique environnementale à Saint-Jean-de-Monts ?

18 Concevoir le futur Orouët : le projet se poursuit

20 Soutenir la santé mentale : la Ville de Saint-Jean-de-Monts se mobilise pour les Montois

22 Sécurité à vélo : la Police Municipale en action auprès des enfants

23 Tribunes

24 De Saint-Jean-de-Monts aux podiums internationaux : la réussite de nos champions

26 Infos pratiques & rendez-vous

28 Révision du PLU : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Évènement Février fantasy : des mondes imaginaires à la Médiathèque

Pour affronter les frimas de l'hiver, la Médiathèque vous invite à la découverte de l'univers fantasy. Genre littéraire mêlant le merveilleux et l'imaginaire, la fantasy nourrit maintenant aussi bien les jeux de société, la musique et le cinéma. Lecteurs en quête de magie ? Joueurs à la recherche d'aventures ? Mélomanes en soif de mystères ? Venez vous évader à la Médiathèque pour ce mois de février épique !

GAMING ET BIDOUILLES IMAGINAIRES

L'univers des jeux vidéo a un lien fort avec la fantasy. Vivez l'aventure à la place des héros le **vendredi 7 février à partir de 17h**. L'équipe de la Médiathèque met à votre disposition une sélection spéciale fantasy dans laquelle vous pourrez affronter des créatures fantastiques sur PlayStation 5, Xbox Series X, Wii U, Nintendo Switch et même PC. Des jeux adaptés à tous les âges, dès 6 ans, pour une expérience inoubliable, seul ou entre amis.

Les plus de 12 ans pourront participer à la création d'un jeu de memory sur le thème des créatures fantastiques le **jeudi 20 février à 10h**. En partenariat avec la Micro-Folie, ils pourront utiliser les dernières technologies au service de leur imagination !



Une conférence pour découvrir les créatures magiques

Pourquoi l'humanité a-t-elle toujours ressenti le besoin de créer des créatures fantastiques et de bâtir des univers magiques ? Depuis les temps les plus reculés, les mythes et les légendes ont peuplé l'imaginaire des civilisations à travers le monde. **Le 7 février à 20h**, Yves Simard tentera de répondre à cette fascinante question. À partir de 12 ans.

Elfes, fées, dragons tricotés et costumes à fabriquer

Depuis le mois d'octobre, un groupe de passionnés de tous âges se retrouve régulièrement à la Médiathèque pour fabriquer des créatures fantastiques. Dragons et autres fées prennent vie sous les aiguilles expertes ou débutantes. Les œuvres seront à la Médiathèque pendant toute la durée du festival !

Et si vous partagiez un moment de création avec vos enfants ou vos petits-enfants ? Un atelier de confection de costume « fantasy » en papier est organisé le **mercredi 12 février à 14h** pour éveiller la magie qui est en vous.

Musique & manga pour un concert animé

Découvrez le premier manga animé musical réalisé par Rinch le **vendredi 14 février à 20h30**. Entre pop, rock et synthwave, vivez une plongée visuelle et sonore dans l'univers postapocalyptique, romantique et fantasy d'Arin, survivant du chaos. Une fusion expérimentale captivante et inédite à découvrir en « live ». Dès 12 ans.



Jusqu'au 31 janvier CONCOURS PORTRAIT COSPLAY

De 6 à 99 ans

Confectionnez votre propre déguisement et maquillage, et photographiez-vous ! Un jury récompensera les plus créatifs et imaginatifs le samedi 22 février. Ce jour-là, venez déguisés !

Photos à envoyer à
mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

3 rendez-vous pour percer le mystère des jeux

Alerte ! La Médiathèque est devenue le repère de créatures fantastiques ! Venez participer en famille (dès 8 ans) à votre toute première chasse aux monstres le **mardi 18 février à 19h30**.



En équipe, testez vos connaissances des mondes de l'imaginaire lors du quiz Fantasy **samedi 22 février à 14h30**. Qui pourra trouver toutes les réponses aux questions concoctées par nos bibliothécaires et remporter des cadeaux ? Déguisements et maquillages féériques bienvenus. De 6 à 99 ans !

Une initiation au jeu de rôle Fantasy pour débutants et initiés. **Vendredi 28 février**, devenez, sous la houlette du Maître du Jeu, le héros d'un soir et partez en quête d'aventures fantastiques. Dès 12 ans.

Sensations fortes sur grand écran

En collaboration avec Ciné Monts, venez assister à la projection du film *Dragons*, **mercredi 5 février à 15h**. Un classique du genre fantasy à voir en famille ! Prix des places : 5 € adultes / 4,50 € enfants

Renseignements et réservations

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur : bibliotheques.omdm.fr

Médiathèque – Espace culturel
Boulevard Maréchal Leclerc
Tél : 02 51 58 91 12 – Courriel :
mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

En bref

Repas des Aînés : un moment convivial à Saint-Jean-de-Monts

27 novembre : le traditionnel repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, a eu lieu à Odyssée. Cet événement convivial, réservé aux Montois de 73 ans et plus et à leurs conjoints, a réuni 745 participants. Animé par Patrice Trochu et sa chanteuse, avec le traiteur Soullandais aux fourneaux et les élèves du lycée Branly au service, cette rencontre soutenue par la Ville de Saint-Jean-de-Monts a permis des moments d'échanges et de partage.



Tous en selle !

Du 13 septembre au 5 octobre, 2 054 visiteurs et 15 groupes ont découvert l'exposition « Tous en selle ! vélos anciens et insolites » : des objets du quotidien valorisant notre héritage, dont 21 vélos rares de 1868 à 1939, y compris une aviette metalloplan de 1912. Le 21 septembre, des visites guidées et lectures musicales ont célébré les Journées Européennes du Patrimoine.



Cultivez votre curiosité avec l'Université Permanente de Nantes à Saint-Jean-de-Monts.

Après une année 2023-2024 marquée par un immense succès, regroupant 450 étudiants, l'antenne locale fait sa rentrée en proposant 9 conférences en 2024-2025, dont 5 à venir. Ces rencontres sont animées par des intervenants qualifiés et abordent des thèmes variés comme l'histoire, les sciences, l'environnement et les nouvelles technologies. La Ville de Saint-Jean-de-Monts, engagée pour un accès à la culture pour tous, soutient activement cette initiative, en complément des programmations de la Médiathèque et de la 5^e Saison. Nouveauté de cette année : des cours se tiendront à la salle du Vieux Cerne !



Plus de 950 participantes pour la Joséphine le 6 octobre

Un record pour cette belle cause. Des animations musicales ont rythmé l'événement tout au long du parcours de 5 km dans un cadre naturel exceptionnel. La Ville, en partenariat avec l'antenne locale de la Ligue contre le cancer, a organisé une journée inoubliable de solidarité. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment mémorable !



La Ville de Saint-Jean-de-Monts aménage des espaces de détente

À découvrir : le nouveau mobilier installé par les services techniques sur le sentier des Hérissons, près de l'Esplanade. Les visiteurs peuvent désormais se détendre sur des bains de soleil, profiter d'une table de pique-nique et s'asseoir sur des bancs en bois. À La Parée Jésus, une nouvelle table couverte offre également un cadre idéal pour partager des moments conviviaux en plein air.

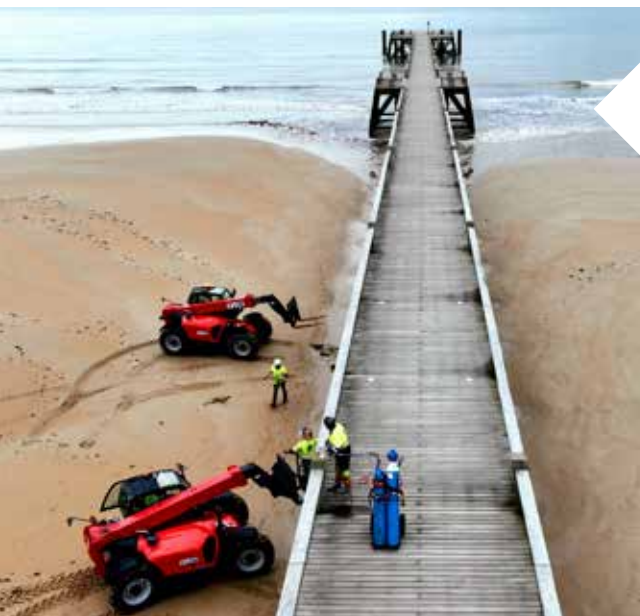


Violences faites aux femmes : s'exprimer pour mieux agir

Organisé par les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Médiathèque, en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), l'atelier « On ne se laissera pas squizer ! » s'est déroulé le 23 novembre. En partenariat avec CinéMonts, un Ciné-débat s'est également déroulé le 25 novembre avec la projection du film d'Alexandra Lamy « Touchées ». Afin de lutter contre les violences faites aux femmes, ces rendez-vous de sensibilisation ont permis à chacun de tester ses connaissances, d'échanger et de s'informer. Tous concernés, tous mobilisés !

Le salon Atlantique Zen fête ses 20 ans !

Du 9 au 11 novembre. Pour cette édition anniversaire, Atlantique Zen s'est mis aux couleurs de la Chine. Danse du lion, jeu de Mahjong, calligraphie, taille de bonsaï et cuisine chinoise : les arts traditionnels venus d'Asie étaient en effet à l'honneur. Avec plus de 80 exposants, 17 conférences et 23 ateliers, le salon du bien-être et du développement personnel a ravi les 3 515 visiteurs venus très nombreux pour cette occasion spéciale. Chaque année, l'évènement continue d'enchanter un public toujours plus en quête de détente et d'équilibre dans son quotidien. La Ville participe au bien-être !



Suite de la maintenance de l'un des trésors de Saint-Jean-de-Monts !

En mai dernier, la Ville annonçait la reprise des opérations de maintenance de l'estacade à l'automne. Le fait d'être désormais en basse saison a permis de poursuivre les réparations du 20 novembre au 4 décembre. L'entretien de l'estacade s'intensifie en conséquence des violents épisodes météorologiques. Ainsi, en 2025, l'escalier situé au bout de l'estacade sera enlevé en raison de son état. Cette intervention s'ajoutera aux deux entretiens annuels réalisés chaque printemps et automne, par une entreprise spécialisée, qui représentent un coût de 50 000 € par an, entièrement dédié à préserver ce lieu tant apprécié par tous. Notre estacade, véritable emblème, bénéficie ainsi de toute l'attention de la Ville pour conjuguer préservation et budget maîtrisé.

Dossier

Quelle politique environnementale à Saint-Jean-de-Monts ?

Dans le cadre de sa feuille de route communale évolutive # Saint-Jean-de-Monts 2030, la Ville veille à la protection de l'environnement et à être acteur de la transition écologique. Comment protéger notre patrimoine naturel ? Comment créer un espace public plus vert ? Comment diminuer la consommation d'énergie ? Comment se mobiliser au quotidien ? Dossier sur la politique environnementale de la Commune.

PROTÉGER LA NATURE

Avec 4 000 ha de marais, 6 km de dune sauvage, 750 ha de forêt et un océan à perte de vue : la nature est omniprésente sur la Commune ; ce qui nous engage à la préserver. Notre patrimoine naturel est une chance incroyable qui nous offre un cadre de vie apaisé. Nous avons tous le devoir de le protéger. Panel d'actions réalisées par la Collectivité :

Protéger la dune

Un nouveau parcours piétonnier a été créé au sein du jardin dunaire de Saint-Jean-de-Monts pour protéger la faune et la flore, en rédui-

sant les chemins qui fragilisaient la dune. Des clôtures et barrières ont été installées pour guider les promeneurs et les animaux domestiques ; le piétinement excessif sur les dunes empêchant la végétation de se développer et de fixer le sable des dunes.

Pour ce projet, la Ville a investi 45 617€ HT et a obtenu une subvention de 36 493€ HT de l'État via le programme « France vue sur mer-sentier littoral ».

De nouveaux panneaux pédagogiques ont été posés dans le jardin dunaire pour informer les visiteurs sur la biodiversité locale.

En complément, l'Observatoire du

littoral du Pays de Monts, initié et piloté par la Communauté de Communes, surveille la dune depuis 2009. 10 gardiens du littoral vont sur le terrain afin de collecter des données GPS sur son état et sur l'avancement du trait de côte. Ils ont également été sensibilisés à l'observation et à la préservation de la faune et la flore locales.

Protéger le marais

Dans le cadre des mesures compensatoires, suite à la création des zones d'activités du Clousis 1 et 2, la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts est engagée sur plusieurs hectares de parcelles du marais de Saint-Jean-de-

Monts pour préserver la faune et la flore. Ainsi, elle :

- **préserve les espèces protégées présentes** (loutre, gorgebleue, renoncule à feuilles d'ophioglosse) ;
- **crée des zones humides et des mares**, par exemple dans la zone du Clousis ;
- **met en place une gestion écologique des parcelles** par le biais de conventions d'occupation signées avec des exploitants agricoles.

En 2024, la Communauté de Communes a également signé un Contrat Territorial Eau (CTEau) avec l'Agence de l'Eau.

Objectif : obtenir des financements afin de planter des roseaux le long de l'étier primaire, dans les 3 ans à venir.

Ces plantations feront suite à un diagnostic écologique, et permettront de

- **fixer les berges ;**
- **limiter la présence de plantes envahissantes ;**
- **améliorer l'épuration de l'eau.**

Protéger la mer

Optimiser le nettoyage différencié des plages

La gestion différenciée de l'entretien des plages à Saint-Jean-de-Monts allie efficacité et respect de l'environnement. Sur la partie urbanisée (1,8 km), le nettoyage est effectué mécaniquement en été pour répondre aux besoins des nombreux visiteurs. En revanche, la plage naturelle, longue de 6 km, est nettoyée manuellement. Cette approche, plus douce, préserve les écosystèmes fragiles, protège la biodiversité locale et permet à la faune et à la flore de s'épanouir sans perturbation. Cette gestion différenciée contribue à l'engagement de la Ville pour un avenir durable de son littoral.

En plus des nettoyages réguliers, la Commune sensibilise les habitants aux enjeux de la pollution avec des affichages ludiques dans l'espace public.

Opération « La Mer Commence Ici »

Les eaux pluviales évacuées par les avaloirs se déversent directement dans la nature, emportant avec elles divers déchets urbains qui polluent les cours d'eau et les nappes phréatiques. Le 29 avril 2023, la Ville de Saint-Jean-de-Monts, en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, a posé le premier macaron « La



Saint-Jean-de-Monts a été désignée comme la commune la plus cyclable de France de sa catégorie



Cette 1^{ère} place a été décernée par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette dans le cadre

de l'édition 2021 du Baromètre des villes cyclables, soutenu par le Ministère de la Transition Écologique.

« Notre politique favorisant la pratique du vélo est animée par des convictions écologiques qui participent à rendre ce mode de transport porteur de sens, autant pour l'avenir de la planète que pour l'attractivité de notre territoire. Entre mer, marais et forêt, nous proposons plus de 170 km de pistes cyclables au sein de notre intercommunalité. » déclare Véronique Launay, Maire de Saint-Jean-de-Monts et Présidente de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts.

Mer Commence Ici » pour sensibiliser à cet enjeu. Cette initiative vise à protéger l'environnement en impliquant 22 communes du Marais breton.

Adhérer à la charte « Plage Sans Plastique »

Face à la pollution plastique des océans, la Ville a engagé des actions, autour de trois grandes thématiques (sensibilisation, prévention, nettoyage, collecte et tri) allant de l'affichage d'information à l'organisation du ramassage des poubelles, la formation des agents ou encore l'incitation à l'expérimentation de la consigne sur les contenants alimentaires pour les commerçants volontaires.

Encourager les actions citoyennes de collecte des déchets

La Ville continue de soutenir et multiplier les initiatives de collecte de déchets, organisées avec les écoles et associations. Par exemple, dans le cadre du Clean up day, 5 classes de l'école de la plage ont réalisé une opération de ramassage le 7 octobre. Bravo à eux !

La Communauté de Communes a installé 5 bacs à marée sur les différentes plages de Saint-Jean-de-Monts, qui permettent aux promeneurs d'y déposer des déchets « non naturels » trouvés sur les plages. Ces bacs sont ensuite vidés et entretenus par les services de la Commune.

**+ de 10 000
passagers par an**

- 9 000 kg de CO₂



Basé sur les émissions de CO₂ en moyenne
pour un trajet de 10 km en voiture.

Rapportées au nombre de passagers • source : save4planet.com

Réduire notre impact en Co₂

Depuis 2020, le bus urbain circule gratuitement et ceci toute l'année. À travers ce choix, la Ville défend des convictions environnementales et sociales.

Protéger la forêt

Saint-Jean-de-Monts compte 750 ha de forêt. Cette dernière a été créée à 100% par l'homme, notamment pour stabiliser les dunes et ainsi protéger le marais.

Entretenir la forêt de façon raisonnée avec l'ONF

L'Office National des Forêts (ONF) réalise une gestion raisonnée de la forêt en suivant des pratiques qui allient gestion durable et sauvegarde de la biodiversité selon un plan établi qui fixe des objectifs de production de bois, de préservation des sols et de protection des écosystèmes.

L'ONF privilégie les coupes sélectives pour favoriser le développement des jeunes pousses et des essences adaptées aux conditions locales pour garantir une forêt résiliente face aux changements climatiques. « *Lorsque le carbone du bois est transféré dans les produits ligneux récoltés, ceux-ci peuvent stocker du carbone sur le long terme et être substitués à d'autres matériaux plus énergivores* », précise ainsi le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

Les opérations d'entretien tiennent compte des habitats naturels des espèces animales et végétales. Par exemple, certaines zones sont volontairement laissées en friche pour offrir un refuge à la faune.

L'ONF gère également les risques liés aux incendies et aux tempêtes en aménageant des pare-feux et en coupant les arbres dangereux, tout en surveillant l'état sanitaire des espaces boisés.

Ces pratiques visent à préserver et développer les fonctions écologiques de la forêt.

Augmenter la superficie de surface boisée

Dès qu'une surface est déboisée, celle reboisée est plus importante. Par exemple, pour le projet d'extension de la gendarmerie, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a réalisé une acquisition de 1,9 hectare et va compenser par la sanctuarisation de 9,88 hectares pour du reboisement,

multipliant ainsi par 5 le nombre d'arbres plantés !

Cette initiative s'inscrit dans une gestion raisonnée et durable des espaces forestiers.

Développer les sentiers pédagogiques

Des sites pédagogiques comme le sentier des Hérissons ont été rénovés pour sensibiliser le public à la fragilité de la forêt, en partenariat avec l'ONF.

Protéger la biodiversité et la faune locale

Des arbres à insectes en passant par les ruches aux serres municipales ou les cabanes à oiseaux, la Ville multiplie les initiatives pour préserver la biodiversité et sensibiliser à l'importance des espèces locales.

Renforcer la lutte contre les espèces invasives

En collaboration avec l'ONF et le syndicat des marais, la Ville continue d'agir contre les espèces envahissantes et de proposer une liste de plantes adaptées aux jardins locaux et aux aménagements paysagers.

Plusieurs plantes invasives sont ainsi répertoriées comme le faux vernis du Japon (ailanthe), le séneçon en arbre (baccharis) ou encore l'herbe de la pampa.



Arbre à oiseaux
(rue des Genêts)



**Entretien avec Bruno Leroy,
Adjoint à l'environnement**

**POURQUOI LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT EST
UNE PRIORITÉ POUR SAINT-
JEAN-DE-MONTS ?**

Avec nos vastes espaces naturels, nous avons une responsabilité envers notre écosystème. Cela fait partie intégrante de notre feuille de route #Saint-Jean-de-Monts 2030, qui vise à garantir un avenir durable pour nos citoyens.

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES LA COMMUNE A-T-ELLE MISES EN PLACE POUR PROTÉGER LA NATURE ?

Nous avons initié plusieurs projets, que ce soit pour protéger la dune avec un nouveau sentier dunaire, la forêt avec une gestion raisonnée, le marais avec des



actions en faveur de la biodiversité, la plage avec le nettoyage différencié pour préserver les environnements fragiles.

VOUS MENTIONNEZ LA SENSIBILISATION. COMMENT LA VILLE ENGAGE-T-ELLE LES MONTOIS DANS CES EFFORTS ENVIRONNEMENTAUX ?

Nous croyons fermement que chaque Montois a un rôle à jouer. Des opérations comme « La Mer Commence Ici » visent à impliquer les habitants dans la protection de nos cours d'eau. De plus, nous soutenons des initiatives de collecte de déchets, notamment en collaboration avec les écoles et les associations. Et nous avons sensibilisé les citoyens sur l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires.

EN TERMES DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET D'EAU, QUELLES SONT LES MESURES MISES EN PLACE PAR LA COMMUNE ?

Nous avons modernisé notre éclairage public avec des

LEDs et réalisé des économies d'eau, comme en atteste le programme « Chaque Goutte Compte ». Nos bâtiments municipaux sont également en cours de rénovation, dans le cadre du SDIE, pour réduire leur consommation d'énergie, grâce à des panneaux photovoltaïques et des systèmes de chauffage plus efficaces.

QUELS SONT LES PROCHAINS DÉFIS QUE LA VILLE SOUHAITE RELEVER EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ?

Notre principal défi est de maintenir cet élan et d'incorporer des solutions encore plus innovantes, comme un réseau de chaleur et des initiatives de mobilité douce. Nous continuons d'explorer des projets qui favoriseront un mode de vie durable pour nos habitants, en collaboration étroite avec la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts.





CRÉER UN ESPACE PUBLIC PLUS NATUREL

Découvrez comment Saint-Jean-de-Monts transforme son espace public en un lieu d'épanouissement pour la nature avec une large place accordée au végétal, des lieux renaturés et une place prépondérante pour les espaces verts dans les lotissements.

Laisser la nature reprendre ses droits

Jusqu'à 2015, l'utilisation de pesticides détruisait une partie de notre environnement. La Ville a été précurseur en interdisant les produits phytosanitaires avant que l'État ne généralise cette mesure en 2017. Ces herbicides, en plus de polluer les nappes phréatiques et d'empoisonner, anéantissent la faune et la flore. Leur interdiction a donc changé la manière dont l'espace

public est entretenu.

Aujourd'hui, les agents veillent à la sécurité des usagers tout en laissant place à des scènes florales et herbeuses, qui sont bénéfiques pour la pollinisation et la biodiversité. Ces plantes, souvent perçues comme des « mauvaises herbes », sont en réalité des survivantes qui s'épanouissent avec peu de ressources.

Le 18 janvier 2019, Saint-Jean-de-Monts a signé la charte régionale visant à éliminer l'usage des pesticides, obtenant ainsi le score le plus élevé et, de ce fait, le label « Terre Saine ».

Cette démarche a également pour objectif de protéger la qualité de l'eau, essentielle pour la santé et les écosystèmes. Elle a aussi intégré des critères écologiques dans ses projets urbains, sensibilisé les citoyens et formé ses agents à des méthodes alternatives.

Depuis le 1^{er} octobre 2021, la Ville de Saint-Jean-de-Monts offre même des graines de fleurs aux habitants. Avec l'opération « Fleurissons nos pieds de mur », elle invite chacun à transformer la contrainte de l'entretien manuel en opportunité d'embellissement des trottoirs qui favorise en plus la biodiversité.

De nouveaux sachets de graines seront disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à partir du 1^{er} mars.

Du centre-ville à la mer : un sentier renaturé

Au cœur d'un véritable îlot de verdure située entre l'Esplanade de la Mer et le centre-ville, la Ville a renaturé le sentier des Écureuils. Place à un espace de circulation naturel qui facilite les déplacements entre deux pôles structurants de notre commune : le centre-ville et l'esplanade de la mer. L'occasion de rebaptiser le cheminement : sentier des Hérissons.

Cette parcelle forestière constitue une voie piétonnière privilégiée, authentique corridor écologique essentiel dans ce secteur urbain.

Le projet répond ainsi à plusieurs enjeux :

- **sensibiliser à la fragilité** et à la richesse de la forêt et de la dune grise ;
- **préserver la biodiversité** en supprimant l'éclairage public, conformément au principe de trame sombre ;
- **valoriser cet espace naturel** en intégrant ce cheminement piéton dans le paysage par des aménagements et des choix de mobiliers respectueux de l'environnement ;



- **inciter à la mobilité douce** en reliant, à pied, le centre au front de mer ;
- **sécuriser le flux piéton**, tout en prenant en compte les multiples usages de ce secteur, tels que le VTT ou les promenades équestres.

Favoriser les espaces verts partagés dans les lotissements

La Ville encourage les promoteurs à intégrer des zones de verdure dans les nouveaux lotissements de plus de 10 logements pour continuer de laisser une large place à la nature. Une surface d'au moins 10 % de la superficie totale est imposée pour la réalisation d'espaces verts dont au moins 5 % d'un seul tenant !

Par ailleurs, la Commune limite l'artificialisation des sols. Les coefficients d'imperméabilisation, c'est-à-dire le rapport entre la surface imperméabilisée et la surface totale de l'opération immobilière, varient ainsi de 30% à 80% en fonction des zones.

DIMINUER

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET PRÉSERVER NOS RESSOURCES

Électricité, eau, chauffage : la production d'énergie et l'utilisation de nos ressources polluent, coûtent cher à la planète et au portefeuille. La Ville poursuit sa diminution de consommation en agissant à la fois sur ses bâtiments et sur les fluides.

Moderniser l'éclairage public

La Ville a poursuivi la modernisation de l'éclairage public, notamment avec le passage aux LEDs, permettant ainsi de réduire la consommation d'énergie et préserver la biodiversité.

La Ville a déjà mis en place des pratiques d'éclairage différencié, comme l'extinction des lampadaires après 23h sur le front de mer.

Résultat : la consommation d'électricité est à la fois en baisse sur chaque point lumineux et donc sur la globalité.



-60,2 % : soit l'équivalent de la consommation de 53 foyers par an

Coup de projecteur sur l'éclairage public

à Saint-Jean-de-Monts



Modernisation avec le passage aux LEDs

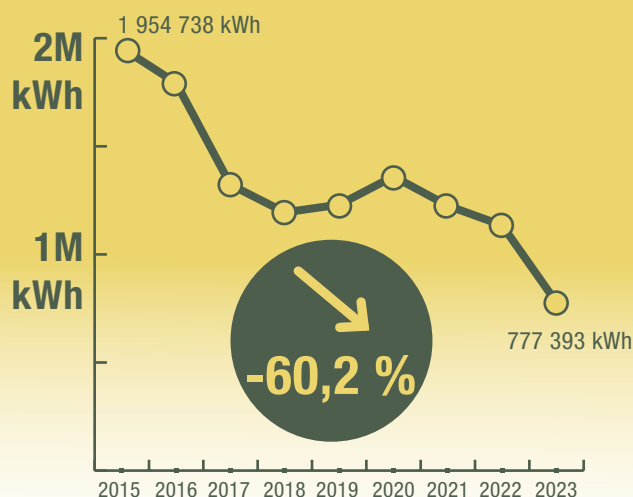


Éclairage différencié

Ex. : extinction des lampadaires après 23h sur le front de mer



Baisse annuelle de la consommation de l'éclairage public



Parce que « Chaque Goutte Compte »

Le programme « Chaque Goutte Compte » de Vendée Eau vise à réduire l'usage de l'eau et les coûts associés, tout en valorisant les démarches environnementales. La commune dénombre 122 compteurs d'eau, avec des consommations variées selon les usages (espaces verts, bâtiments publics, etc.). Des audits ont été réalisés sur plusieurs bâtiments (stade d'athlétisme, école maternelle, tennis, parc des sports, ateliers municipaux).

Grâce aux efforts réalisés par les services et à la modernisation continue du réseau de distribution, la consommation d'eau est en baisse d'environ 15 580 m³ depuis 2019.

Des équipements hydro-économes seront installés dans les nouveaux bâtiments.



-15 580 m³, soit l'équivalent de la consommation de 289 habitants par an

Réduction de l'arrosage

L'arrosage est également optimisé en fonction des besoins réels des plantes. Le Service des Espaces Verts ajuste le temps d'arrosage en observant leur développement sur le terrain, afin de ne pas surconsommer. Pour une meilleure efficacité, le service utilise des systèmes économes en eau, comme le goutte-à-goutte ou l'aspersion via des tuyères et des turbines. De plus, tout l'arrosage est programmé pour se dérouler la nuit, moment où l'évapotranspiration est réduite, facilitant une meilleure absorption de l'eau sans subir de chocs thermiques.

Aux serres municipales, l'eau qui sert à arroser les plantes est obtenue par un pompage dans l'étang de juin à septembre. La consommation reste toutefois importante sur ce site. Ainsi, pour poursuivre dans cette voie, de nouveaux projets de récupération des eaux de pluie seront réalisés et un projet de gestion centralisée de l'arrosage est en cours. Il permettra de mettre en route ou arrêter l'arrosage via un téléphone ou un ordinateur, notamment en cas de pluie.



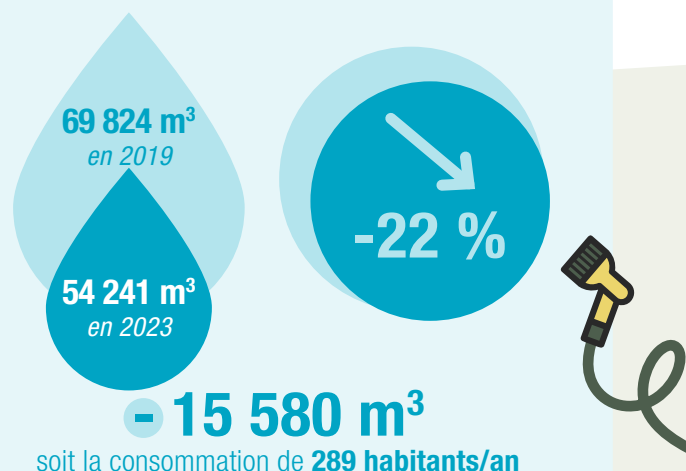
LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville explore de nouvelles espèces résistantes à la sécheresse et aux températures hivernales (-8 à -10 °C). Ces tests visent à évaluer les besoins en eau, l'esthétique, les contraintes techniques, la sécurité et les coûts, tout en recueillant l'avis de la population.

Tous les massifs de fleurs, vivaces et arbustes sont systématiquement paillés avec une épaisseur suffisante pour limiter l'évaporation.

ÇA COULE DE SOURCE !

Baisse annuelle
de la consommation d'eau
espaces verts, bâtiments publics...



Découvrez le Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE) : un plan pour l'avenir de Saint-Jean-de-Monts

Le Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE) est le nouvel outil clé de notre commune pour piloter la gestion des bâtiments publics tout en respectant les enjeux énergétiques et environnementaux. Avec ce plan, Saint-Jean-de-Monts se projette vers un avenir plus durable et plus économe en énergie.

Pourquoi un SDIE ?

Les bâtiments municipaux sont nombreux et essentiels pour notre quotidien : écoles, gymnases, salles polyvalentes, etc. Le SDIE vise à optimiser leur gestion en intégrant des solutions énergétiques modernes afin de réduire notre empreinte écologique, mais aussi de faire des économies à long terme.

Les grands axes du SDIE

- 1. Rénover et moderniser les bâtiments :** le SDIE prévoit des travaux pour les rendre plus performants énergétiquement. L'idée est de réduire la consommation d'énergie, en installant par exemple de nouveaux systèmes de chauffage plus efficaces ou en améliorant leur isolation.
- 2. Développer des énergies renouvelables :** le SDIE encourage également l'installation de panneaux solaires, l'utilisation de chaufferies bois et d'autres solutions écologiques, pour des bâtiments plus respectueux de l'environnement.
- 3. Anticiper des besoins futurs :** en planifiant les rénovations et les constructions à venir, le SDIE permet de préparer Saint-Jean-de-Monts aux nouvelles réglementations et aux évolutions technologiques.

Quels bénéfices pour Saint-Jean-de-Monts ?

En adoptant le SDIE, notre commune se dote d'une

feuille de route claire pour les années à venir. La Ville agit ainsi en faveur de bâtiments publics plus confortables, moins coûteux à entretenir et à empreinte carbone réduite. Tout cela s'inscrit dans une démarche pour un développement local plus durable.

Encourager les énergies renouvelables

Après l'installation de panneaux solaires sur certains bâtiments, la Ville explore de nouvelles solutions d'énergies renouvelables, tel qu'un réseau de chaleur pour alimenter plusieurs bâtiments en même temps depuis un même lieu de production. La centralisation permettrait de réaliser encore des économies !

Gestion Technique des Bâtiments (GTB)

L'optimisation des consommations énergétiques des bâtiments via des systèmes de Gestion Technique des Bâtiments (GTB) ou de Gestion Technique Centralisée (GTC) est une priorité. Ces systèmes permettent un meilleur pilotage des installations techniques, développant ainsi la performance énergétique et le confort des occupants. Des détecteurs de mouvement et des panneaux solaires sont déjà installés, et un programme d'investissement pour améliorer la performance énergétique sera déployé dès 2025. La Ville vise une réduction des consommations d'énergie finale de 40 % d'ici 2030.

OBJECTIF :
-40 %
de consommation
d'énergie
d'ici 2030



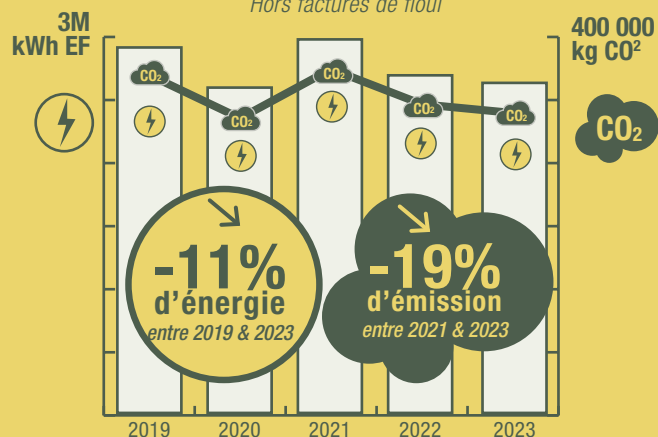
La consommation d'énergie dans les bâtiments

Panneaux photovoltaïques au complexe sportif, école élémentaire Haute Qualité Environnementale (HQE), bonnes pratiques en matière d'éclairage, travaux de rénovation thermique : la Ville de Saint-Jean-de-Monts s'est engagée activement dans la réduction de sa consommation d'énergie à travers plusieurs initiatives dans ses bâtiments municipaux. Ces mesures, intensifiées dans le cadre du plan de sobriété énergétique de 2022, visent non seulement à réduire la consommation d'énergie, mais aussi à diminuer l'empreinte carbone de la commune, en faveur d'un développement durable. Les résultats sont là :



Bâtiments communaux Consommation d'énergie & empreinte carbone

Hors factures de fioul



- 65 tonnes de CO₂ :
l'équivalent de **298 740 km** en voiture thermique



SE MOBILISER AU QUOTIDIEN

En complément des grands projets, la Commune de Saint-Jean-de-Monts a mis en place plusieurs actions et initiatives environnementales pour atteindre ses objectifs de développement durable.

Dans le cadre de la Journée Urgence Climat, les agents municipaux et les collaborateurs de la SEML Saint Jean Activités se sont mobilisés. Le 4 octobre 2023, ateliers et propositions ont fleuri pour un avenir plus vert au cours d'une journée dédiée aux actions à mettre en place.

Voici un panel non exhaustif des mesures du quotidien :

Produits et recyclage

- Mise à disposition à l'épicerie sociale de produits en vrac et de légumes produits localement par le SEVE.
- Tri et recyclage des déchets.
- Achat de matériel recyclé ou reconditionné, par exemple les cartouches d'encre et les téléphones portables.
- Suppression du plastique à la restauration scolaire et à la grande crèche.
- Valorisation des déchets avec le tri des biodéchets du restaurant scolaire par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts.

Sensibilisation et éducation

- Création de nichoirs pour sensibiliser à la biodiversité.
- Actions de sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'activités sportives.
- Projet éducatif pour mobiliser les jeunes en faveur de l'écologie.
- Journée portes ouvertes dans les serres municipales, le 18 septembre 2022. Plus de 900 visiteurs sont venus ! Prochaine édition prévue en 2025.

Conditions de travail

Pour limiter les émissions de CO₂, la Ville encourage le co-voiturage, le télétravail et l'usage de vélos électriques.

Gestion des déchets et ressources

- Utilisation de matériaux durables et/ou réutilisables.
- Impressions sur du papier certifié FSC/PEFC pour les communications.

Energie et performance

- Inclusion de clauses de performance énergétique dans l'achat de matériel.
 - Recrutement d'un économe de flux pour optimiser la consommation énergétique.

Alimentation saine et durable

Conformément à la Loi EGALIM, au moins 50 % des repas servis dans les cantines sont composés de produits durables et de saison. En 2023, 56,80% des produits utilisés dans les restaurants scolaires étaient durables et 43,13% étaient BIO.

Achats publics

- La SEML Saint Jean Activités collabore principalement avec des fournisseurs de proximité, favorisant ainsi un circuit court qui amoindrit l'empreinte carbone et renforce le tissu économique régional.
- La Ville intègre des clauses environnementales dans ses marchés, par exemple, pour les denrées alimentaires.
- Priorité donnée aux entreprises locales et responsables, tout en respectant les règles d'attribution des marchés publics.

Mobilité

- Acquisition de véhicules à faibles émissions pour réduire son impact environnemental.
- Déploiement d'une offre de solutions de mobilité douce, comme les vélos et les primes pour le co-voiturage.
- Participation à des événements de sensibilisation, comme le défi mobilité.
- Programme « Savoir Rouler À Vélo » pour promouvoir l'utilisation du vélo.

Ces initiatives montrent l'engagement des agents de la Collectivité à intégrer des pratiques durables et responsables dans leurs activités quotidiennes !

La politique environnementale de Saint-Jean-de-Monts traverse la feuille de route #Saint-Jean-de-Monts 2030. Elle témoigne d'un engagement pour la préservation de notre patrimoine naturel et la transition écologique.

La Ville met en place des actions concrètes telles que la protection de la nature et de la biodiversité, l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles ou encore la lutte contre la pollution.

Des efforts continus comme la modernisation de l'éclairage public, la réduction de la consommation d'eau et la rénovation énergétique de nos bâtiments attestent d'une démarche proactive pour un avenir éco-responsable !

Pour un chemin vers un avenir plus vert et durable !



Actions # Saint-Jean de-Monts 2030



Concevoir le futur Orouët : le projet se poursuit

À Saint-Jean-de-Monts, le futur cœur d'Orouët prend forme grâce à une démarche collaborative qui mobilise habitants, élus et experts. Entre concertations citoyennes, acquisitions foncières stratégiques en 2024 et propositions, le quartier se prépare à devenir un espace fonctionnel, durable et convivial, avec des aménagements qui verront le jour dès 2025.

Un projet issu d'une concertation approfondie

Dans le cadre de la feuille de route #Saint-Jean-de-Monts 2030, ce processus participatif s'est intensifié avec quatre ateliers ayant réuni près de 300 participants au total.

2023 : définition des principes d'aménagements

Une phase d'élaboration d'un plan guide a permis de co-construire les principes majeurs pour le quartier :

- ▶ organiser la cohabitation des mobilités (vélos, piétons, cyclistes) ;
- ▶ renforcer l'attractivité du centre ;
- ▶ moderniser les équipements publics.

Grâce à une étude de programmation menée par le cabinet AsCoRéel, ces grandes lignes se sont transformées en propositions de 3 scénarios qui répondent aux besoins et aux réalités locales.





2024 : des réalisations qui préparent l'avenir

La transformation du quartier est déjà en marche. Ces derniers mois plusieurs actions ont été réalisées pour répondre aux attentes des habitants et préparer les aménagements futurs. La Ville a ainsi :

- ▶ étendu le restaurant scolaire inauguré à la rentrée 2023 ;
- ▶ créé une nouvelle aire de jeux pour les enfants ;
- ▶ expérimenté des solutions pour la sécurité des déplacements, comme les silhouettes piétons ou les « chaucidous ».

En 2024, la Ville a également mené une série d'acquisitions foncières stratégiques. Ces terrains, situés au cœur du quartier, sont indispensables pour la création d'espaces publics de qualité et l'installation de nouveaux équipements répondant aux besoins identifiés lors des concertations.

2025 : plusieurs aménagements

La Ville mettra en place des îlots de sécurité et de feux récompenses pour limiter la vitesse de circulation. La boulangerie devrait se déplacer, toujours au cœur du quartier, au sein d'un nouveau bâtiment.

2025 : choix d'un scénario

Lors du dernier atelier participatif, le 18 novembre,

3 scénarios d'aménagement ont été présentés. Ces propositions concrétisent les ambitions initiales afin de :

- ▶ moderniser des infrastructures, avec une nouvelle salle communale et des bâtiments scolaires durables ;
- ▶ créer des espaces verts pour offrir des îlots de fraîcheur et des lieux de rencontres ;
- ▶ fluidifier et sécuriser des circulations grâce à des voies adaptées à chaque usager ;
- ▶ mettre en place un plateau surélevé pour diminuer la vitesse en plein cœur.

Ces scénarios ont été débattus par les 94 participants, permettant une co-construction réelle et une prise en compte des attentes locales.



Alain Rousseau, Adjoint à l'urbanisme, résume : « *Ce projet illustre notre volonté de bâtir un quartier où il fait bon vivre, en répondant aux attentes des habitants tout en respectant les défis environnementaux. C'est ensemble que nous dessinerons le cœur d'Orouët de demain.* »

pectant les défis environnementaux. C'est ensemble que nous dessinerons le cœur d'Orouët de demain. »

Le scénario final, choisi début 2025, donnera le coup d'envoi d'une transformation concrète du quartier.

Pour un futur qui vous ressemble !



Actions

Soutenir la santé mentale :

la Ville de Saint-Jean-de-Monts se mobilise pour les Montois

Partie intégrante d'un bon état de santé, la santé mentale est un véritable enjeu. Qu'ils soient transitoires ou plus durables, les troubles de la santé mentale présentent une grande diversité de formes et touchent de plus en plus de personnes. Dans ce cadre, et en lien avec le Contrat Local de Santé, la Ville de Saint-Jean-de-Monts continue de participer à la bonne santé des Montois en proposant plusieurs actions de sensibilisation et de prévention.

L'ÎLE Ô GEM : un nouvel espace convivial pour tous

La Ville de Saint-Jean-de-Monts, en partenariat avec le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Havre de Vie à Challans et avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), a ouvert ce nouveau lieu le 12 septembre dernier. Entretien avec Marie-Thérèse Fronteau, Présidente de l'association Havre de Vie et Natacha, animatrice :

QU'EST-CE QU'UN GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) ET QUEL EST SON RÔLE DANS LE SOUTIEN À LA SANTÉ MENTALE ?

Les GEM sont des associations qui soutiennent les personnes dont le parcours de vie est marqué ou l'a été par des troubles de la santé mentale, afin de les aider à sortir de l'isolement, s'insérer dans la société et recréer du lien social. Il existe 5 GEM en Vendée.

EN QUOI LA SANTÉ MENTALE EST-ELLE UN ENJEU MAJEUR ?

Depuis la crise sanitaire de la COVID-19, 20% de la population nationale est touchée par des problématiques de santé mentale. Nous l'observons notamment dans le nord-ouest Vendée, chez les jeunes.

QUELLES RAISONS ONT MOTIVÉ L'OUVERTURE DE L'ÎLE Ô GEM À SAINT-JEAN-DE-MONTS ?

L'idée était de mettre en place une permanence dans le cadre du Contrat Local de Santé, en complément de ce que nous proposons à Challans. Nous avons constaté que des personnes ayant un vécu similaire aux nôtres ne peuvent pas se déplacer jusqu'au local à Challans. Beaucoup de personnes isolées vivent sur les communes alentour, sans pouvoir se déplacer.

QUEL EST LE RÔLE DE CE NOUVEAU LIEU ?

L'ÎLE Ô GEM est destinée aux personnes ayant traversé des troubles de la santé mentale, afin de les aider à rompre la solitude. C'est un lieu d'accueil ouvert à tous, un point de rencontre pour échanger en toute convivialité, lire le journal, boire une boisson, participer à un jeu. Chacun pourra passer librement sur ce créneau, qu'il soit adhérent ou non.

COLLABOREZ-VOUS RÉGULIÈREMENT AVEC LA VILLE ?

Nous avons été invités au groupe de travail inclusion/handicap piloté par le Service action sociale de la Ville depuis 2022 et participons à des animations pendant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Nous avons été accueillies avec beaucoup de gentillesse et nous sentons très soutenues dans les projets que nous réalisons en commun.

L'ÎLE Ô GEM | Située à La Passerelle, 29 boulevard Maréchal Leclerc

Ouverture 1 jeudi sur 2, de 14h30 à 17h.

06 82 05 95 59

**LE SAVIEZ-VOUS ?****LE CHEMIN DES ÎLOTS VERTS :
UN PARCOURS RESSOURÇANT
EN PLEINE NATURE**

Inauguré il y a 2 ans à Saint-Jean-de-Monts, en partenariat avec le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Havre de Vie, le Chemin des Îlots Verts est un parcours naturel qui propose des endroits reposants au sein desquels chacun peut se détendre. Une promenade apaisante également accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) accompagnées.

**Les SISM : un moment privilégié pour
promouvoir la santé mentale**

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale visent à sensibiliser et déstigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiques et psychiatriques. La 35^e édition s'est tenue au mois d'octobre, autour de la thématique « En mouvement pour notre santé mentale ».

Parce que souffrir de tels maux est handicapant et peut conduire à de l'exclusion, la Commune a proposé à la Médiathèque, dans le cadre des SISM le 18 octobre dernier, le spectacle « Le road-movie du Taureau bleu » par et avec Frédéric Naud. Une représentation théâtrale qui a abordé plusieurs aspects du handicap mental à travers un récit à la fois déjanté et passionnant. Les spectateurs ont été conquis.

**Des initiatives solidaires pour favoriser le
bien-vivre ensemble**

Dans le cadre de sa feuille de route communale #Saint-Jean-de-Monts 2030, la Ville continue de proposer des actions « santé pour tous » : sports et balades santé, Monts Sports Kids, etc. Ainsi, elle s'est notamment associée en 2022 au Contrat Local de Santé, porté par les 2 intercommunalités Challans Gois et Océan-Marais de Monts et par les acteurs œuvrant pour la santé mentale en Vendée, afin d'améliorer le parcours des personnes présentant des troubles psychiques.

**Ensemble, agissons pour l'acceptation de toutes les
différences !**

Actions

Sécurité à vélo : la Police Municipale en action auprès des enfants

Parce que la sécurité des plus jeunes est une priorité pour la Commune, la Police Municipale a participé à une campagne de sécurisation « Roulez en toute sécurité à vélo » à destination des jeunes cyclistes. Prêt de matériels et rappel des bonnes pratiques à vélo : questions/réponses avec la Police Municipale sur ce dispositif déployé en novembre dernier.

Quel est l'objectif de cette campagne ?

À travers ces actions de prévention, nous souhaitons faire prendre conscience aux enfants, mais aussi aux parents, de la nécessité du port du casque à vélo et des moyens d'éclairage pour assurer la sécurité des jeunes lorsqu'ils vont ou reviennent de l'école.

A qui s'adressait-elle ?

Nous avons agi auprès des enfants des écoles primaires et des collégiens mi-novembre.

Quels matériels ont été distribués et combien ?

Nous avons 15 casques, ainsi qu'une trentaine de kits d'éclairage et de catadioptriques à notre disposition. Les casques

ont été prêtés le temps que les familles en acquièrent un.

En quoi cette campagne est-elle importante ?

La loi de 2017 rend obligatoire le port du casque à vélo pour les enfants, conducteurs ou passagers, de moins de 12 ans. Ce n'est pas seulement une obligation, c'est surtout une mesure permettant de réduire la gravité des blessures au visage et des traumatismes crâniens en cas de choc.

Quels sont les dangers de rouler à vélo sans visibilité ?

Le risque le plus important est qu'un accident survienne avec un automobiliste qui n'aurait malheureusement pas vu l'enfant, car il n'était pas éclairé. En cette période de l'année, les jours raccourcissent et la visibilité est moins bonne, surtout le matin et le soir. Il est donc primordial que le cycliste soit facilement repérable sur la route.

Quelles préconisations à faire aux enfants ?

Nous ne le répéterons jamais assez : un casque et des équipements lumineux peuvent leur sauver la vie !

La Ville de Saint-Jean-de-Monts agit pour la sécurité publique

Cette campagne s'inscrit dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Créée en 2002 et présidée par le maire, l'instance veille à la mise en œuvre de la politique de sécurité locale. Il a pour objectifs de :

- ▶ prévenir la délinquance ;
- ▶ favoriser la cohésion sociale ;
- ▶ renforcer la sécurité publique ;
- ▶ améliorer la qualité de vie.

SIGNALER UNE INFRACTION ?

RETROUVER UN OBJET PERDU ?

Composée de 9 agents, la Police Municipale veille toute l'année sur les Montois. Assurer la sécurité des personnes et des biens, maintenir l'ordre sur la voie publique, prévenir les actes malveillants, veiller à la tranquillité et au maintien de la salubrité publique, etc. sont autant de missions qui leur sont confiées.

La Police Municipale est joignable au 02 51 59 97 09, tous les jours en semaine sur les horaires d'ouverture de la Mairie. Pour toute urgence composez le 17 (gendarmerie), le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU).

Tribunes

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Ces derniers mois, notre Ville a poursuivi son engagement pour le bien-vivre ensemble et le dynamisme de notre territoire.

- Aînés

Le 28 novembre, nous avons eu le plaisir de retrouver les nombreux convives présents pour le traditionnel « Repas des aînés », dans une ambiance conviviale favorisant les échanges et le lien social.

- Sécurité et mobilité

Dans son rôle de proximité et de prévention, la Police Municipale a sensibilisé les jeunes à la sécurité routière avec des distributions de casques et de kits de visibilité.

- Voirie

Les importants travaux de voirie au niveau du Bd Maréchal Leclerc, qui perturbent certes notre quotidien, se réalisent au profit d'un réseau d'assainissement et d'une voirie à neuf.

- Lutte contre les discriminations

Nous avons renforcé nos actions de lutte contre les discriminations avec un atelier de sensibilisation aux violences faites aux femmes, en partenariat avec le CIDFF.

- Environnement

La Ville poursuit ses efforts pour réduire son empreinte carbone. Avec le Schéma Directeur Immobilier Énergie, nous rénovons et modernisons les bâtiments municipaux.

- Sport et bien-être

2024, année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, a mis en lumière 2 sportifs : Léo Bergère, médaillé en triathlon aux JO et Johann Bonneau, participant au championnat mondial de sport adapté.

- Culture

L'antenne locale de l'Université Permanente a fait sa rentrée. L'exposition « Tous en selle ! », dédiée aux vélos anciens, et le salon Atlantique Zen, ont attiré de nombreux visiteurs, valorisant notre patrimoine et notre engagement pour le bien-être.

Nous continuons, Montoises et Montois, à bâtir ensemble un cadre de vie harmonieux et solidaire pour Saint-Jean-de-Monts.

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous,

Agir Ensemble

Facebook : veroniquelaunay.agirensemble

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Est-ce que les montois méritent une municipalité qui navigue à vue ?

Une municipalité qui, à grands effets « de manches » dit mener une politique d'écoute et d'ouverture ?

Une équipe pensant déjà aux élections municipales de 2026 sans tenir compte des urgences à traiter ?

Alors que :

Les infrastructures de la commune se dégradent fortement et ne sont plus adaptées à leur fonction, sont à bout de souffle et vont engendrer des travaux de réparations multiples fort coûteux dans les années à venir.

- L'école maternelle publique nécessite de lourds investissements pour mettre en sécurité nos bambins.
- Le chauffage d'une grande majorité des bâtiments est obsolète, très énergivore et coûte donc fort cher à la commune.
- La structure métallique de l'estacade part en lambeaux occasionnant un surcoût pour la maintenir en l'état.

D'autre part, de nombreuses rues deviennent impraticables dès qu'il pleut et ce même si certaines réparations sont diligentées près des résidences de certains.... élus.

La propreté des espaces publics est plus que douteuse et les abords de la ville sont indignes d'une ville se voulant "station balnéaire".

La "rénovation/agrandissement", de la gendarmerie prend des allures de fiasco avec plusieurs années de retard suite à des problèmes techniques, malgré des « études » de faisabilité payées sur les deniers de la commune avant le début des travaux.

Les trottoirs, les parkings jonchés de feuilles mortes à l'automne continuent de se transformer en patinoire à chaque pluie les rendant dangereux.

La rénovation de l'éclairage public se fait au coup par coup sans aucun projet global pour l'ensemble de la commune (pas de mise en place d'équipements solaires...)

L'équipe en place nous abreuve de mots à la mode comme « co-construction », « gestion participative » pour tous ses projets (comme la rénovation de l'esplanade, l'agrandissement du cimetière, la refonte du quartier d'Orouet etc....). Ces réunions, avec très peu de participants, sont en fait pilotées par des intervenants externes, rémunérés pour faire accepter des décisions déjà entérinées en amont.

Nous croyons dans un avenir meilleur pour l'ensemble des Montois ! Cet avenir sera conditionné par la mise en place d'une nouvelle équipe à partir de 2026.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Vos élus d'Autrement Saint Jean de Monts

Texte remis le 19/11/2024

Zoom

De Saint-Jean-de-Monts aux podiums internationaux : la réussite de nos champions

Johann Bonneau



Cette année, marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, a placé le sport au cœur des événements de la commune. À cette occasion, deux sportifs Montois se sont particulièrement illustrés, faisant de 2024 une année déterminante pour eux.

En septembre, à Annecy, Johann Bonneau a participé pour la première fois à une compétition internationale : Virtus, le championnat du monde de sport adapté ouvert aux personnes en situation de handicap mental, trouble psychique, autisme et trisomie. Cet agent municipal et joueur de tennis s'entraîne au Garden Tennis de Saint-Jean-de-Monts.

DEPUIS QUAND PRATIQUEZ-VOUS LE TENNIS ?

Depuis plus de 10 ans avec le club de Saint-Jean-de-Monts ! Je m'entraîne avec Guénolé Tanguy. En complément, Alain Dorche, Didier Mauclair, Patrick Dupuis, Pierre Martin et mon collègue des espaces verts, Karl Penisson, m'aident également bénévolement à me préparer. Je participe régulièrement à des stages et à des compétitions en France.

VOUS CONNAISSEZ DONC BIEN LE SITE DE LA PARÉE JÉSUS, QUE PENSEZ-VOUS DES ÉQUIPEMENTS ?

Ils sont très bien. Il y a différents types de terrains extérieurs et intérieurs. C'est pratique pour s'entraîner toute l'année même si le temps est mauvais. D'ailleurs, lors des championnats du Monde, les équipements du complexe d'Annecy ressemblaient beaucoup à ceux de Saint-Jean-de-Monts. J'avais des repères.

EN QUOI CONSISTAIT CETTE COMPÉTITION INTERNATIONALE ?

11 nations étaient représentées. J'étais content d'être le

porte-drapeau de mon équipe lors de la cérémonie d'ouverture. C'est aussi une expérience pour moi car je suis parti 1 semaine sans ma famille avec un programme d'entraînement à suivre et une vie quotidienne à partager avec tout le monde. Dans l'équipe de France, nous sommes 4 à concourir dans la catégorie II2 et nous nous entendons très bien. Même lorsqu'on perd un match, nous restons solidaires ! Ça m'a plu, même si c'était un peu stressant et que je n'ai pas remporté de médaille.

QUEL A ÉTÉ LE SOUTIEN DE LA VILLE ?

En tant que sportif de haut niveau, j'ai reçu une aide de 1 200 € de la part de la Ville. Cela me permet de couvrir une partie des transports et de mes équipements. Merci !

QUELS SONT VOS PROCHAINS OBJECTIFS ?

Je m'entraîne 3 à 4 fois par semaine, pour garder le niveau et participer aux stages de préparation de l'équipe de France. Je viens également de participer à un tournoi national à Lille (finaliste catégorie II2).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Fédération Française du Sport Adapté est la fédération multisports au service des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'antenne de Vendée :

Tél. : 02 51 44 27 55

Mail : sportadaptevendee@gmail.com

Le 31 juillet 2024, lors des Jeux Olympiques d'été à Paris, Léo Bergère, triathlète du club de Saint-Jean-de-Monts, remporte la médaille de bronze. Entre deux compétitions en Espagne et en Arabie Saoudite, retour avec lui sur ce moment marquant de sa carrière.

VOUS VENEZ DE DÉCROCHER LA PLACE DE VICE-CHAMPION DU MONDE DE TRIATHLON. EN AJOUTANT À CELA VOTRE MÉDAILLE AUX JO ET VOS DIVERS TITRES, L'ANNÉE 2024 A ÉTÉ TRÈS RICHE :

Oui, c'est une année bien réussie. Les JO ont occupé une grande partie de l'année en préparation aussi bien physique que mentale mais les autres compétitions se sont bien passées également. J'ai atteint la deuxième place aux championnats du monde, c'est donc mon 4^e podium. J'aurais largement signé si on m'avait dit tout cela en début de saison !

Léo
Bergère



VOUS PRÉPAREZ CERTAINES COMPÉTITIONS À SAINT-JEAN-DE-MONTS. QUELS SONT VOS ENDROITS PRÉFÉRÉS ?

J'aime bien préparer certains Grands Prix à Saint-Jean-de-Monts. Que ce soit dans la forêt, en bord de mer ou dans les terres, il y a des centaines de chemins qui sont vraiment super sympa ! On peut y pratiquer tous les types d'activités

sportives, la marche, la course et la nage. C'est aussi super pour la pratique du vélo en milieu naturel avec toutes les pistes qui peuvent amener jusqu'aux Sables d'Olonne ou jusqu'à Noirmoutier. J'aime courir à Saint-Jean-de-Monts, je me fais vraiment plaisir !

QU'AVEZ-VOUS RESENTI EN FRANCHISSANT LA LIGNE D'ARRIVÉE AUX JO ?

Un moment inoubliable ! Au-delà de la médaille, je suis très heureux d'avoir pu partager toutes ces émotions avec tous mes proches et ma famille ! J'ai apprécié ce moment d'autant plus que ma précédente performance aux JO de Tokyo en 2021 est un souvenir un peu douloureux.

DES SUPPORTERS DU CLUB DE TRIATHLON DE SAINT-JEAN-DE-MONTS SONT-ILS VENUS VOUS ENCOURAGER ?

Beaucoup de membres du club sont venus m'encourager. Je les ai croisés avant la course. C'est important de se savoir soutenu dans des moments comme cela où on joue gros ! Être mentalement dans de bonnes dispositions contribue pour beaucoup à faire une belle course.

LES SOUTIENS DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS ET DU CLUB DE TRIATHLON VOUS AIDENT-ILS DANS VOTRE CARRIÈRE SPORTIVE ?

C'est une chance de pouvoir bénéficier du soutien de la Ville et du club de triathlon. Ces aides ont été déterminantes au début de ma carrière professionnelle et m'ont permis de me consacrer totalement au sport. Je sais également que mes premiers supporters sont à Saint-Jean-de-Monts : c'est une relation de confiance qui s'est tissée sur le long terme et je les en remercie.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À DE JEUNES TRIATHLÈTES QUI RÊVENT DE SUIVRE VOTRE PARCOURS ?

Avoir des rêves entretient la flamme ! Prendre du plaisir à être dans la nature, dans la forêt ou sur la plage me semble aussi important. Il faut se nourrir de tous ces moments partagés avec ses amis, lors des entraînements et des compétitions. On ne peut pas tous devenir champion olympique, mais le plus important est de s'épanouir dans le sport !

VOS OBJECTIFS APRÈS CES EXCELLENTS RÉSULTATS ?

J'aimerais bien obtenir à nouveau le titre de champion du monde dans les prochaines années. Et puis, dans un coin de ma tête, il y a bien sûr l'objectif des JO de Los Angeles en 2028 en améliorant mes résultats.

Infos pratiques

HORAIRES

► HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 00
relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr
www.saintjeandemonts.fr
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h-17h30 • Samedi : 9h -12h
Les rendez-vous sont à privilégier.
Instruction Carte Nationale d'Identité
Passeport sur rendez-vous :
www.saintjeandemonts.fr (Mes démarches)

► SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 17
urbanisme@mairie-saintjeandemonts.fr
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de
9h-12h30 / 14h-17h30
Accueil physique uniquement sur RDV

► MÉDIATHÈQUE-ESPACE CULTUREL

Bd Maréchal Leclerc
Tél. : 02 51 58 91 12
mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr
Entrée libre et gratuite
Lundi & mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-17h
Fermeture les mardis 24 & 31 décembre, et
jours fériés.

► LUDOTHÈQUE

33, rue Neuve
Tél. : 02 51 59 34 04
En période de vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-18h
(Fermeture vacances Noël)
Période scolaire :
Mardi, jeudi, vendredi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

AU CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES LA PASSERELLE

29, bd Maréchal Leclerc

► **CIDFF** (Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles) **Permanence gratuite d'accès aux droits - Uniquement sur rendez-vous.** Tél. : 02 51 08 84 84

► **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE MCRN.** Uniquement sur rendez-vous. Tél. : 07 87 57 33 80

► **ENTRAID'ADDICT** (alcool / tabac / drogue)
Le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 11h30
Tél. : 06 65 39 79 85

► POLICE MUNICIPALE

& Gestion du service des objets perdus et/ou trouvés - 18, rue de la Plage (Côté droit de l'Hôtel de Ville) - Tél. : 02 51 59 97 09
police@mairie-saintjeandemonts.fr
Accueil physique : jusqu'au 31 mars 2025
Lundi et mercredi de 8h à 12h
Le samedi de 8h à 12h
Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 8h à 12h

► OFFICE DE TOURISME

Odyssée : 67, esplanade de la Mer
Tél. : 02 72 78 80 80
paysdesaintjeandemonts.fr
accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr
Hors vacances scolaires : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le jeudi et le dimanche • Vacances de Noël : les lundis, jeudis, vendredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 • Vacances de février : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le dimanche

► BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 9h-12h30

► MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

10, rue Jean Launois
Tél. : 02 51 49 68 40
Sur rendez-vous uniquement

► GARE ROUTIÈRE

29, bd Marechal Leclerc
Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h15
Mercredi : 9h-12h30/14h-17h15
Tél. : 02 51 58 97 33

À L'HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

► **ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE** Conseils gratuits de M. Olivier Lapeyre, architecte pour votre projet. Sur RDV : 02 51 51 59 97 17
2 permanences mensuelles les 1^{er} et 3^e lundis après-midi du mois de 14h à 16h
www.caue85.com

MARCHÉS

► **MARCHÉ DU CENTRE-VILLE** Place J. Yole
Les mercredis et samedis matin toute l'année.

► Le marché sera ouvert les samedis 21 & 28 décembre et les mardis 24 & 31 décembre (fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier)

MISAP

Maison Intercommunale des Services aux Publics

7, rue des Anciens d'AFN
Lundi : 9h -12h15 & 14h-17h sur RDV
Mardi & mercredi : 9h -13h
Jeudi : 14h-17h • Vendredi : 14h-16h45
Tél. : 02 55 34 00 40
Courriel : france-services@omdm.fr

► **ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV** Sur RDV du lundi au vendredi. Par Tél 02 51 58 61 81 ou par mail : habitat@omdm.fr

► **MISSION LOCALE** sur rdv
Tél. : 02 51 26 96 18

► **FINANCES PUBLIQUES (IMPOTS)** sur rdv mardi et mercredi. Tél. : 02 55 34 00 40

► **SAUR** sans rdv les mercredis matin.
Tél. : 02 51 37 01 09

► **RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL** les lundis et mardis de 14h à 17h ou sur rdv.
Tél. : 02 55 34 00 46

► **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS** les mercredis de 14h30 à 17h30, les vendredis de 9h à 12h et les derniers samedis du mois de 9h30 à 12h (entrée rue de la plage). Tél. : 02 55 34 00 46

► **CONCILIATEUR DE JUSTICE** sur rdv les vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h Tél. : 07 86 16 37 72 – Premier contact par email : philbeauvallet@gmail.com

► **POINT CONSEIL BUDGET - ADAPEI – ARIA**
Le 2^e jeudi du mois. Uniquement sur rendez-vous.
Tél. : 07 57 78 72 41

► **LE NID DES AIDANTS** – sur rdv le 3^e jeudi du mois. Tél. : 06 77 39 09 06

► **UFC QUE CHOISIR** – sur rdv le 1^{er} vendredi du mois, l'après-midi. Tél. : 02 51 36 19 52
contact@vendee.ufcquechoisir.fr

► **LA MAISON DES ADOLESCENTS** - sur rdv le 1^{er} jeudi du mois et les 2^e et 4^e mardi du mois
Tél. : 02 51 62 43 33

► SERVICE SOCIAL DE LA CAF

Service destiné uniquement aux familles fragilisées par une situation de séparation : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h
Sur rdv 02 28 10 52 94

► **SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE** (uniquement pour les assurés en arrêt de travail préoccupés par leur reprise d'activité, les assurés qui rencontrent des difficultés à faire face aux conséquences de leur maladie dans leur vie quotidienne) : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 13h
Sur rdv au 3646 ou via www.ameli.fr



Rendez-vous

ODYSSÉE

Programme de la saison culturelle

► Mercredi 29 janvier à 20h30

JE SUIS LA MAMAN DU BOURREAU

Avec Clémentine Célarié

Théâtre

Tout public à partir de 12 ans

► Mardi 18 février à 20h30

DOLTO, LORSQUE FRANÇOISE PARAÎT

Avec Sophie Forte

Théâtre

Tout public à partir de 12 ans

► Mardi 4 mars à 20h30

L'HEURE DES ASSASSINS

De Julien Lefebvre

Théâtre

Tout public à partir de 8 ans

► Mercredi 2 avril à 20h30

ET SI ON EN PARLAIT ?

Avec Astrid Veillon

Théâtre

Tout public à partir de 12 ans

Renseignements auprès
de l'Office de Tourisme :
02 72 78 80 80



Retrouvez l'ensemble de la programmation culturelle des 5 communes
Océan-Maraïs de Monts dans l'agenda
5^e Saison.

www.omdm.fr
www.paysdesaintjeandemonts.fr

► Du 28 au 30 décembre

Monts Noël

La magie des fêtes de Noël !

Centre-ville



► Lundi 6 janvier à 14h30

Université Permanente

Petite histoire de la musique

André PEYREGNE

Odyssée

► Vendredi 17 janvier à 19h30

Soirée Doudou Pyjama

Des histoires pour le soir ? C'est soirée
pilou pilou pour les roudoudous en pyjama,
et puis voilà !

À partir de 4 ans - Sur réservation

Médiathèque

► Du 27 janvier au 1^{er} février

Braderie d'hiver

Vente de livres, magazines et CD déclassés

Entrée libre - Pendant les heures

d'ouverture

Médiathèque

► Du 7 au 28 février

Février Fantasy

Pour affronter les frimas de l'hiver, les
bibliothécaires vous invitent à l'imaginaire.
Conférences, ateliers, spectacles, jeux...

Un programme riche et varié pour
égayer la vie, voilà Février Fantasy.

(Cf. pages 4 & 5)

Tout public

Médiathèque • Entrée libre

► Lundi 3 février à 14h30

Université Permanente

ChatGPT, Entre spleen et idéal

Xavier AIMÉ

Odyssée

► Vendredi 14 février à 20h30

Ciné-manga concert

Understella • Composé, réalisé et interprété
par Rinç - Entre pop, rock et synthwave

À partir de 12 ans - Sur réservation

Médiathèque • Gratuit

► Samedi 29 mars à 15h

Café littéraire

avec Cécile Coulon

Romancière, nouvelliste et poétesse,

À partir de 16 ans - Sur réservation

Médiathèque • Gratuit



► Samedi 11 janvier - 17h

Cérémonie des vœux à la population

Véronique Launay, Maire de Saint-Jean-de-Monts et
le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs
vœux.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Odyssée • Entrée libre



Véronique Launay,
Maire de Saint-Jean-de-Monts
et le Conseil municipal
vous souhaitent une bonne année.

ET AUSSI...

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site :

www.saintjeandemonts.fr

Également sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram



Environnement

Révision du PLU : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Le 16 décembre, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a présenté le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) aux citoyens : un document essentiel qui orientera l'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années. Ce projet vise à définir les grandes lignes du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à répondre aux enjeux contemporains tout en préservant l'identité et l'environnement de notre commune.**

UN PROJET AMBITIEUX POUR L'AVENIR

Le PADD est la pierre angulaire de la politique d'aménagement. Il répond à des questions cruciales. Que préserver ? Comment répondre aux défis de demain ? Où et pour qui construire ? Comment maintenir le dynamisme de notre territoire ?

PRÉSERVER L'IDENTITÉ MONTAISE

Les orientations du PADD s'appuient sur l'identité unique de Saint-Jean-de-Monts, qui allie l'attractivité balnéaire, l'activité agricole et la préservation des grands espaces naturels. Elles visent à protéger la biodiversité et les paysages tout en favorisant un cadre de vie agréable. La préservation de l'environnement et du patrimoine est essentielle, incluant la protection des espaces naturels et la valorisation du patrimoine bâti.

S'ADAPTER AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Le PADD se fixe comme objectif de s'adapter aux enjeux du changement climatique. Il prévoit de conforter l'armature urbaine tout en respectant la loi Littoral, en limitant l'urbanisation dans les zones sensibles. La Commune adopte une trajectoire qui tend vers le « zéro artificialisation nette » (ZAN) d'ici 2040, en favorisant des opérations urbaines plus sobres.



QU'EST-CE QUE LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) ?

C'est un objectif imposé par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 de diminution par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (dits « NAF »).

Il vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités. La France s'est fixée un objectif d'atteindre l'absence d'artificialisation (le ZAN) d'ici 2050.

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE

Pour maintenir une dynamique démographique, le PADD prévoit la production de logements diversifiés, adaptés aux besoins de tous, tout en favorisant la mixité sociale. L'objectif est de maintenir une croissance démographique d'environ 0,7 % par an sur la prochaine décennie, avec un accent particulier sur la production de logements accessibles à tous.

DÉVELOPPEMENT ÉCONO- MIQUE ET TOURISTIQUE

Le développement économique et touristique sera encouragé, tout en préservant l'équilibre avec les secteurs résidentiels. La valorisation des équipements à forte attractivité et la préservation des commerces de proximité sont également au cœur des enjeux.

UNE ÉLABORATION PARTICIPATIVE

Au cours d'ateliers citoyens, les orientations générales du PADD seront traduites par des documents règlementaires, co-construits tout au long de l'année 2025, pour garantir ensemble un développement harmonieux et respectueux de notre cadre de vie.

Retrouvez l'ensemble du PADD sur www.saintjeandemonts.fr (rubrique Mon cadre de vie / L'Urbanisme / Révision du PLU)

Ensemble, construisons l'avenir de Saint-Jean-de-Monts !